SPORT, CULTURE, LOISIRS

Livry E.N.S

Aménagement du parc de Livry-sur-Seine

Le parc de Livry compte environ 180 ha en bords de Seine sur les communes de Livry et Chartrettes. Il a été racheté par le département de Seine-et-Marne et configuré en "Espace Naturel Sensible" en 2008 et 2009 afin de protéger les espèces v égétales et animales qui s'y trouvent, et de permettre aux promeneurs de profiter de ses sentiers tranquilles (8 km).

Il ne s'agit pas d'un parc de loisirs, mais d'une zone écologique...



Attention

La cueillette de baies, de champignons... etc n'est pas interdite mais réglementée ! Respectons faune et flore !

A noter



Observatoire

Seuls piétons et cyclistes (sur certains chemins) sont autorisés à s'y promener, qu'un petit parking de vingt places a été am énagé en bordure de la zone artisanale de Chartrettes et qu'un observatoire à oiseaux en libre accès a été installé sur le pl an d'eau.

L'aménagement a été inauguré par Mr EBLE, Président du Conseil général en juin 2010.

ens-parc-de-livry-panneau-entree-ndeg1.pdf (/sites/livry-sur-seine.fr/files/media/downloads/ens-parc-de-livry-panneau-entree-ndeg1.pdf)

PDF
696.72 Ko